

## EXPULSION DU DUC DE BRUNSWICK

La récente expulsion de don Carlos donne de l'intérêt au récit que nous empruntons à un volume publié par la librairie Sarrorius, sous le titre : "Le duc de Brunswick, sa vie et ses mœurs."

C'est l'histoire de la pseudo expulsion du duc, en 1832. Quelques discours imprudents, des armements non déguisés eurent l'opinion publique et motivèrent la mesure prise par le comte de Montalivet.

Le 18 septembre, à six heures du matin, l'hôtel qu'habitait le duc et qui avait deux entrées, l'une sur la rue de la Paix, l'autre sur le boulevard des Capucines, était cerné par la gendarmerie et par un peloton d'infanterie. Une chaise de poste tout attelée stationnait sur la chaussée.

Le commandant de gendarmerie La Verderie, le lieutenant de gendarmerie Dreytmüller et l'officier de paix Hébert étaient là, attendant.

Le porteur d'un journal ayant frappé, le commissaire de police, ses agents et quelques gendarmes entrèrent à sa suite. Arrivé à l'antichambre de l'appartement du duc, l'officier de paix demanda où était Son Altesse.

Le valet de chambre répondit qu'Elle était couchée et qu'Elle avait fait défendre d'ouvrir à qui que ce fut.

On envoya chercher le secrétaire des commandements, M. Fort, et on fit, en sa présence, les sommations au nom de la loi.

Comme elles restèrent sans effet, un serrurier fut requis. Celui-ci, du moins, consentit à obéir et fit sauter la serrure.

L'officier de paix étant entré dans la chambre à coucher, s'approcha de lui et constata l'identité du duc, qui ne daigna pas lui adresser la parole.

Il lut à haute voix l'ordre d'expulsion et annonça au duc qu'il allait être conduit à la frontière de Suisse.

Le duc, alors, se contenta de répondre qu'il protestait contre la violence qui lui était faite et il donna l'ordre de lire à haute voix un acte de protestation, très énergique et longuement motivé, qui avait été rédigé d'avance. Puis le duc parla vivement à son secrétaire, dans une langue étrangère, que les agents ne comprenaient pas.

Le secrétaire déclara au commissaire de police que Son Altesse consentait à se lever si on la laissait seule avec son valet de chambre.

Tout le monde s'étant retiré dans l'antichambre, et toutes les portes étant gardées par des factionnaires, le duc se leva ; et, quand il fut prêt, quand les domestiques eurent disposé les bagages, l'officier de paix le pria de vouloir bien se diriger avec lui et les deux officiers de gendarmerie vers la chaise de poste qui attendait en bas. Le duc garda une attitude très digne. Ni en quittant son appartement ni en montant en voiture, il ne laissa la moindre émotion se manifester sur son visage impassible.

Les officiers chargés de l'accompagner avec l'escorte jusqu'à la frontière, se montrèrent pleins de respectueuse courtoisie.

Les ordres étaient sévères : on ne devait s'arrêter que le temps nécessaire aux repas du prince et ne coucher dans un hôtel que la seconde nuit du voyage.

L'itinéraire portait qu'on devait conduire le duc à Orbes, par le point de la frontière qu'il avait désigné. Or, il n'avait désigné aucun point ni aucune frontière, puisqu'il avait déclaré qu'il ne sortirait de France par aucun chemin, sinon par celui de la force.

Il est assez bizarre que, au lieu de le conduire du côté de l'Angleterre, de l'Espagne ou de l'Italie, trois pays qu'il avait habités depuis sa déchéance, on ait choisi la Suisse, où devait être un jour son tombeau.

Pourquoi le conduire à deux pas du pays d'où on l'avait chassé, et où on voulait l'empêcher de rentrer ?

Était-ce pour le mieux faire surveiller par ses spoliateurs où peut-être pour le leur livrer ?

Quoiqu'il en soit, le souverain n'eut qu'à se louer des égards dont il fut entouré tout le long de la route et par ses gardiens et par les autorités françaises.

Arrivé à la frontière, il fut reçu par les autorités suisses avec un respectueux empressement.

A Orbes, où on le laissa entre les mains du sous-préfet, il fut, de la part de fonctionnaire et des délégués du gouvernement helvétique, l'objet des attentions les plus courtoises.

Ayant déposé leur prisonnier, et en ayant fait signer un reçu officiel, l'officier de gendarmerie et l'officier de la paix se retirèrent tout fiers d'avoir si heureusement rempli leur mission.

Le gouvernement français se félicitait d'avoir pu se débarrasser si facilement d'un prétendant compromettant et de s'être ainsi créé un nouveau titre, sinon à la reconnaissance, au moins à l'indulgence de l'Angleterre et de la Prusse.

L'Angleterre, la Prusse et leurs satellites de la Diète se félicitèrent hautement de voir qu'un prince qui menaçait de renouveler en Allemagne, avec un corps de volontaires français, une expédition semblable à celle de Grèce ou de Belgique, était amené aux portes mêmes de l'Allemagne, désarmé et presque enchaîné.

Au milieu de ce double triomphe de la politique française et de la politique anglo-prussienne, il y avait un seul petit point noir :

Mais il ne devait se révéler qu'un mois plus tard ! Ce point noir, le voici : c'est que le duc de Brunswick, qu'on avait ainsi majestueusement conduit en Suisse, n'avait jamais régné à Brunswick !..... C'était..... un domestique !..... Et le souverain déchu était tranquillement à Paris, se riant de la police française et de la diète germanique.

Jamais le gouvernement, la police et la gendarmerie d'un grand pays n'avaient été plus spirituellement et plus solennellement mystifiés.

La comédie avait été admirablement montée et admirablement jouée.

\* \* \*

Lorsque le duc avait vu que le gouvernement de Louis-Philippe était bien décidé à le faire sortir de France, étant lui-même non moins décidé à n'en pas sortir, il fit chercher dans tout Paris un homme qui lui ressemblât et auquel il pût faire jouer le rôle de Sosie.

M. Fort trouva un sieur Chevaly, du midi de la France et d'origine espagnole, qui avait une ressemblance assez imparfaite, il est vrai, mais facile à compléter avec les soins d'un valet de chambre et tous les accessoires à l'usage du duc.

Après quelques scènes de répétition qui amusèrent plus le prince que toutes les représentations des théâtres de Paris, on installa le sieur Chevaly dans l'appartement ducal et on le traita avec tous les honneurs dus à un souverain.

Quand le duc, il alla, sous un faux nom et avec le costume d'un étudiant de sixième année, s'installer de l'autre côté du boulevard, dans un appartement au sixième étage.

On devine la suite.

Lorsque les envoyés de M. de Montalivet arrivèrent, le fameux duc trônait depuis trois jours avec chambellan, secrétaire, valet de chambre, valet de pied et le reste.

Il ne manquait au personnage qu'une seule chose, dont l'absence pouvait avoir des conséquences fâcheuses.

Le malheureux Chevaly ne savait pas un mot ni d'allemand ni d'anglais. Heureusement, il parlait le gascon mêlé d'un peu d'espagnol, et c'est ainsi qu'il put, devant les officiers de la police, converser avec M. Fort dans la langue des bords de la Garonne, qu'ils prirent naïvement pour la langue des bords de l'Elbe.

Quand le faux duc fut monté dans la chaise de poste, quand les postillons l'enlevèrent au grand trot de leurs quatre chevaux, suivi de l'imposante escorte, il y avait deux hommes qui, au dernier étage d'une des maisons du boulevard, riaient à se tordre les côtes en voyant passer ce cortège.

C'étaient le duc et le baron d'Andlau !

De même que Charles-Quint avait assisté à ses propres funérailles, le duc Charles assistait, libre comme l'oiseau, à son propre enlèvement par la gendarmerie, mais beaucoup plus à son aise sur son balcon que l'empereur dans son cercueil.

Cependant, tout n'était pas fini.

Comme le duc avait besoin de temps pour entamer la lutte contre le gouvernement français et le forcer à retirer son ordre d'expulsion, il fallait continuer son rôle en Suisse. M. Fort partit pour assister le pauvre Chevaly qui commençait à être embarrassé des honneurs qu'on lui rendait.

Bientôt devait surgir une circonstance où la présence d'un pareil auxiliaire n'était pas de trop et où il fallait faire appel à toutes les ressources de l'imagination.

Quelques Brunswickois, voyageant en Suisse, passèrent un jour à Orbes et demandèrent à présenter leurs devoirs au duc Charles !

N'étant pas malade et n'ayant aucun prétexte plausible pour refuser audience à des sujets fidèles, il fallait bien les recevoir sous peine de se créer de nouveaux ennemis dans le duché.

Craignant avec raison que les Brunswickois ne fussent plus clairvoyants à l'égard de leur ancien souverain que la police de Paris, M. Fort fixa l'audience à l'heure de la chute du jour, et grâce à d'épais rideaux, savamment drapés, on rendit l'appartement aussi sombre que possible.

Enfin, les visiteurs sont introduits.

Le faux duc, plongé dans un vaste fauteuil, se soulève à peine.

Mais voilà que le terrible spectre de la Tour de Babel se dresse tout à coup devant le pauvre souverain.

De tous ces Brunswickois, un seul, jeune étudiant, savait le français.

Le plus âgé, docteur de l'université de Göttingue, prend la parole et, dans le plus pur idiome de la vieille Saxe, adresse à son ancien souverain un discours des plus chaleureux... Une sueur froide envahit tout le corps du malheureux Chevaly, dont le moelleux fauteuil s'était transformé en une dure selette. Il jàlissait sous son fard, et ses mains se crispaient convulsivement.

Quand le discours fut fini, il tira son mouchoir, et chacun crut qu'il allait prendre la parole.

Mais il garda le silence et semblait prêt à s'évanouir. Tout à coup, M. Fort, par un de ces prompts mouvements qui sauvent les aimés en déroute et enlèvent la

victoire, s'avance vers le jeune étudiant et, ne sachant pas plus d'allemand que S. A. R. Chevaly, lui dit en français :

" Ne voyez-vous pas l'émotion de Monseigneur ? C'est d'avoir revu ses anciens sujets et surtout d'entendre la langue de son pays !

" Son Altesse est touchée jusqu'au fond de l'âme de votre visite et du discours qu'Elle vient d'entendre.

" Mais elle ne peut y répondre, car Elle a juré sur sa couronne qu'Elle ne reparlerait l'allemand que

" lorsqu'Elle serait rentrée dans sa bien aimée patrie.

" Veuillez le dire à vos compagnons et les prier de se contenter de la main que Monseigneur va leur

" tendre ! "

Tous furent émus à leur tour de ces touchantes paroles ; tous se précipitèrent sur la main de Chevaly pour la baiser, et plusieurs la mouillèrent de leurs larmes.

La bataille était gagnée !

Le faux duc était sauvé !

Néanmoins, le lendemain, se sentant mal à l'aise sous l'œil des autorités suisses et des espions allemands, craignant de voir surgir de nouveaux périls et de ne pouvoir s'en tirer aussi heureusement, Chevaly fit demander au duc la permission... d'abliquer.

Un beau matin, sous prétexte d'une promenade dans les montagnes, il disparut sans tambour ni trompette et alla se perdre dans la foule parisienne, d'où sa royauté d'un jour l'avait fait sortir.

Quant à M. Fort, il vint retrouver le duc, afin de continuer avec lui contre le gouvernement, la lutte dans laquelle il avait déjà pris publiquement une vigoureuse attitude.

Pendant plusieurs semaines l'Europe entière ne sut ce qu'était devenu le duc de Brunswick. Les rois, ses parents commençaient à s'en inquiéter sérieusement, quand tout à coup on le vit reparaitre triomphant à Paris, ayant sous ses pieds les morceaux déchirés de l'ordre d'expulsion que le gouvernement de Louis-Philippe avait été contraint d'annuler.

Se tenant tous les jours enfermé dans son petit appartement et ne sortant que la nuit, le duc avait mis à profit tout le temps qui s'était écoulé dans cette retraite forcée. Il avait réuni un formidable arsenal de mémoires et d'autorités juridiques contre le gouvernement.

Il avait pris pour conseils deux savants avocats à la cour de cassation. C'était en première ligne, M. Guillemin, qui devait trente ans plus tard, être l'un des plus dévoués soutiens de sa fille contre lui dans un procès célèbre, et chez qui, quelques années plus tôt, venait de débiter comme avocat, l'acteur futur et involontaire de cette rupture entre le père et la fille, l'illustre Lacordaire.

C'était, en seconde ligne, M. Mandaroux-Vertami, le conseil et l'ami du prince de Polignac. Il leur avait adjoint deux avocats à la cour de Paris : M. Bourbonne, l'un des conseils de la duchesse de Berry et M. Charles Comte, l'un des plus intelligents défenseurs du parti libéral à la Chambre et au palais.

Avec de tels avocats, pris dans les camps opposés, le duc, qui avait incontestablement le droit pour lui, ne pouvait guère échouer dans une pareille cause.

Attaquant à la fois devant la Chambre et devant les tribunaux, le ministre, le préfet de police, le commandant de gendarmerie et l'officier de paix, pour violation de domicile et attentat à la liberté, il n'obtint pas—on le devine bien—leur condamnation à mort, mais il obtint, du moins, la permission de se promener à son aise dans Paris et dans toute la France.

La valeur réelle de l'homme ne dépend pas de la force de son esprit, mais de la force de sa volonté. Qu'importe les grands talents de l'esprit à celui à qui manque la volonté. Il n'est pas de créature plus malheureuse, quelquefois même plus vile, qu'un grand esprit sans caractère.

Pour aimer sa patrie, il faut l'avoir quittée et avoir goûté du pain étranger ! Chateaubriand a dit : " Heureux celui qui n'a pas vu la fumée du feu de l'étranger et qui ne s'est assis qu'au foyer de ses pères ! "

Avec de la belle humeur et de la bienveillance, on est plus agréable dans le monde qu'avec un esprit supérieur dénué de gaieté et de bonté.

On dit que la faiblesse est le fort des femmes. Les femmes ont encore plus de souplesse que de faiblesse dans le caractère.

Un enfant qui promet.

Un commissaire d'école demandait l'autre jour à un élève :

— Qu'est-ce que le masculin ?

— C'est papa.

— Qu'est-ce que le féminin ?

— C'est maman.

— Eh bien ! qu'est-ce que le neutre ?

Embarrassé de l'enfant qui, après s'être gratté l'oreille un instant, répond :

— C'est une vieille fille !